

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

## Conseil Municipal 3 Mars 2020

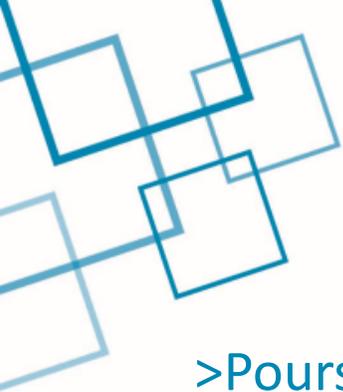
# Contexte national

## > Loi de Finances 2020:

- Stabilisation du niveau global de la DGF pour la troisième année consécutive ;
- Progression de la DSU de 90 millions d'euros en 2020;
- Diminution de 0,9% de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle pour le bloc communal;
- Evolution des bases fiscales de +1,2% pour le foncier bâti et +0,90% pour la taxe d'habitation.

## > Deuxième phase de la réforme de la taxe d'habitation:

- Année 2020: une année de transition neutre pour la commune d'Achères avec la prise en compte par l'Etat de la dynamique des bases liée à la livraison de nouveaux logements;
- Années 2021 et au-delà: vers un gel programmé des compensations financières versées par l'Etat suite à la suppression de la TH?



# Stratégie financière pour l'avenir d'Achères

- >Poursuivre les efforts de réduction/ redéploiement des dépenses de fonctionnement;
- >Stabiliser les taux de fiscalité;
- >Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs locaux;
- >Doter la commune d'une capacité d'autofinancement lui permettant d'investir grâce à ses fonds propres;
- >Limiter le recours à l'emprunt;
- >Maintenir un haut niveau d'investissement permettant de préserver le patrimoine existant et de créer de nouveaux équipements.

# Grandes orientations du BP 2020

>Evolution des bases de valeurs locatives des impôts locaux : +2,4% en 2020 à **taux constants** (évolution mécanique des bases de 0,9% pour la TH et 1,2% pour la TFB et évolution physique résultant de la livraison de nouveaux logements);

>Maintien des taux d'imposition 2019;

>Légère diminution de la DGF de 1,21% (soit -33K€) (écrêtement de la commune compensé partiellement par la dynamique de l'évolution de la population);

>Maintien de la DSU à son niveau de 2019;

>Augmentation de 2% du produit des services (liée à l'évolution de la fréquentation et à l'augmentation des tarifs);

>Maintien du niveau des attributions de compensation à leur niveau de 2019.

**=>Soit une hausse des RF 2020 par rapport au BP 2019 de 2%.**

# Grandes orientations du BP 2020

> Maintien du niveau des dépenses de charges à caractère général à son niveau d'exécution 2019;

> Maîtrise de l'évolution de la masse salariale: +0,25% par rapport au BP 2020;

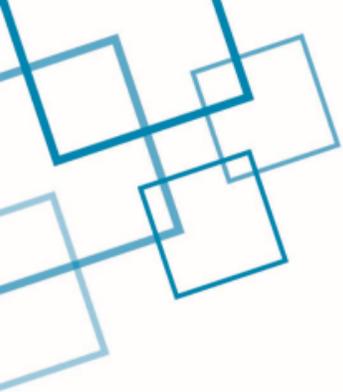
> Stabilisation des subventions versées aux associations;

> Versement d'une subvention exceptionnelle de 20 000€ en 2020 comme en 2019 au centre de santé pour permettre le maintien d'une offre de médecin généraliste sur la commune;

> Diminution des intérêts de la dette: -3% malgré la mobilisation d'un nouvel emprunt en 2020 de 1,7 millions d'euros;

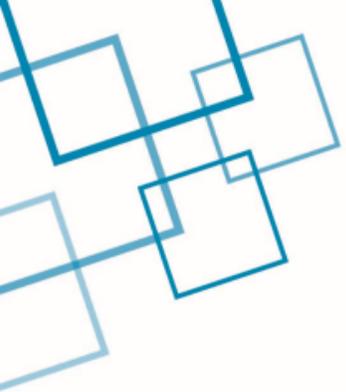
> Prise en compte du transfert du résultat assainissement à la CU conformément à l'étalement sur 8 ans contractualisé avec la CU (259K€)

**=> Soit une baisse de 1,96% des dépenses courantes par rapport au BP 2019.**

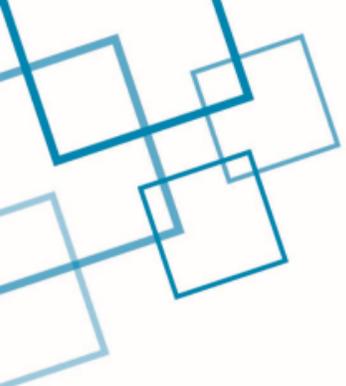


# Grandes orientations du BP 2020

- > Mobilisation d'un nouvel emprunt de 1 700 000€ (hyp: taux fixe 1% sur 15 ans);
- > Estimation du produit de cessions à 2 100 000€ en 2020 (dont 400 000€ pour la vente bâtiments locatifs à M.Mathieu et 1 700 000€ dans le cadre de la vente du bâtiment Anim'info)
- > Réalisation d'un haut niveau d'investissement: 7,260M€ (hors RAR) en 2020.

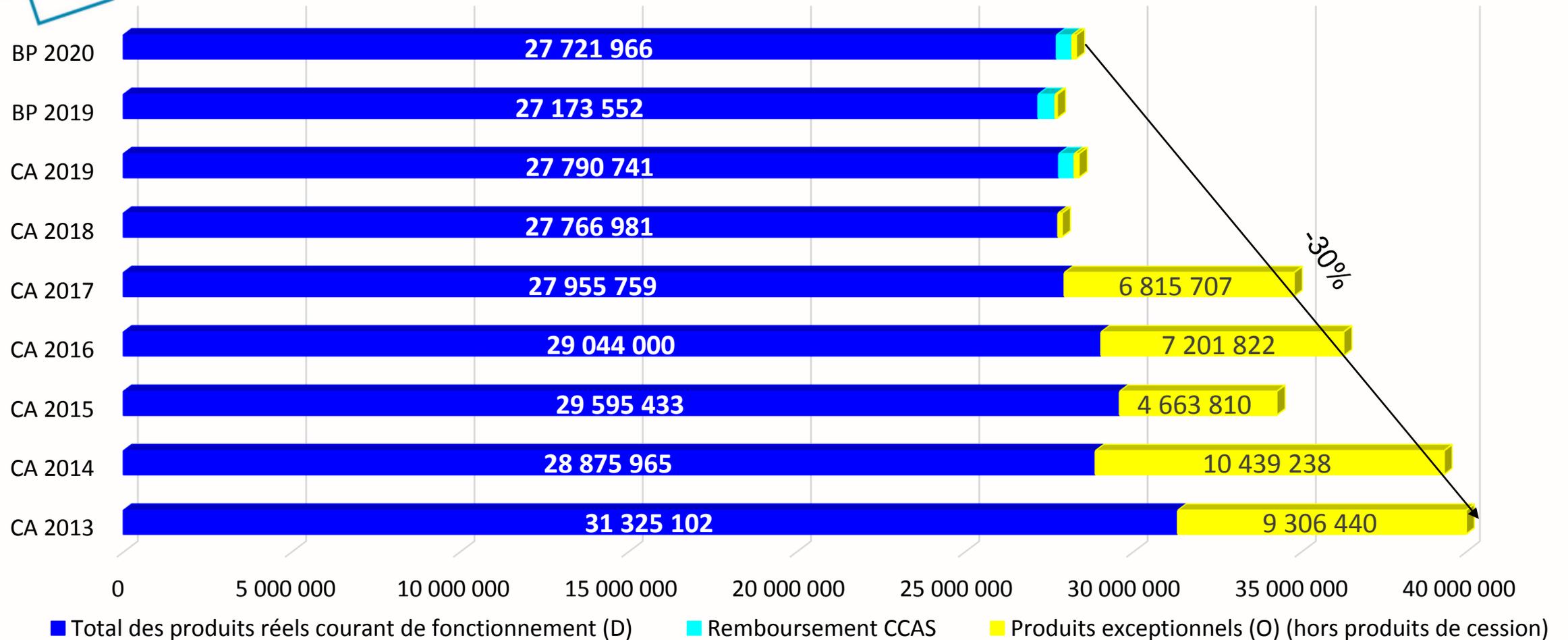


# La section de fonctionnement

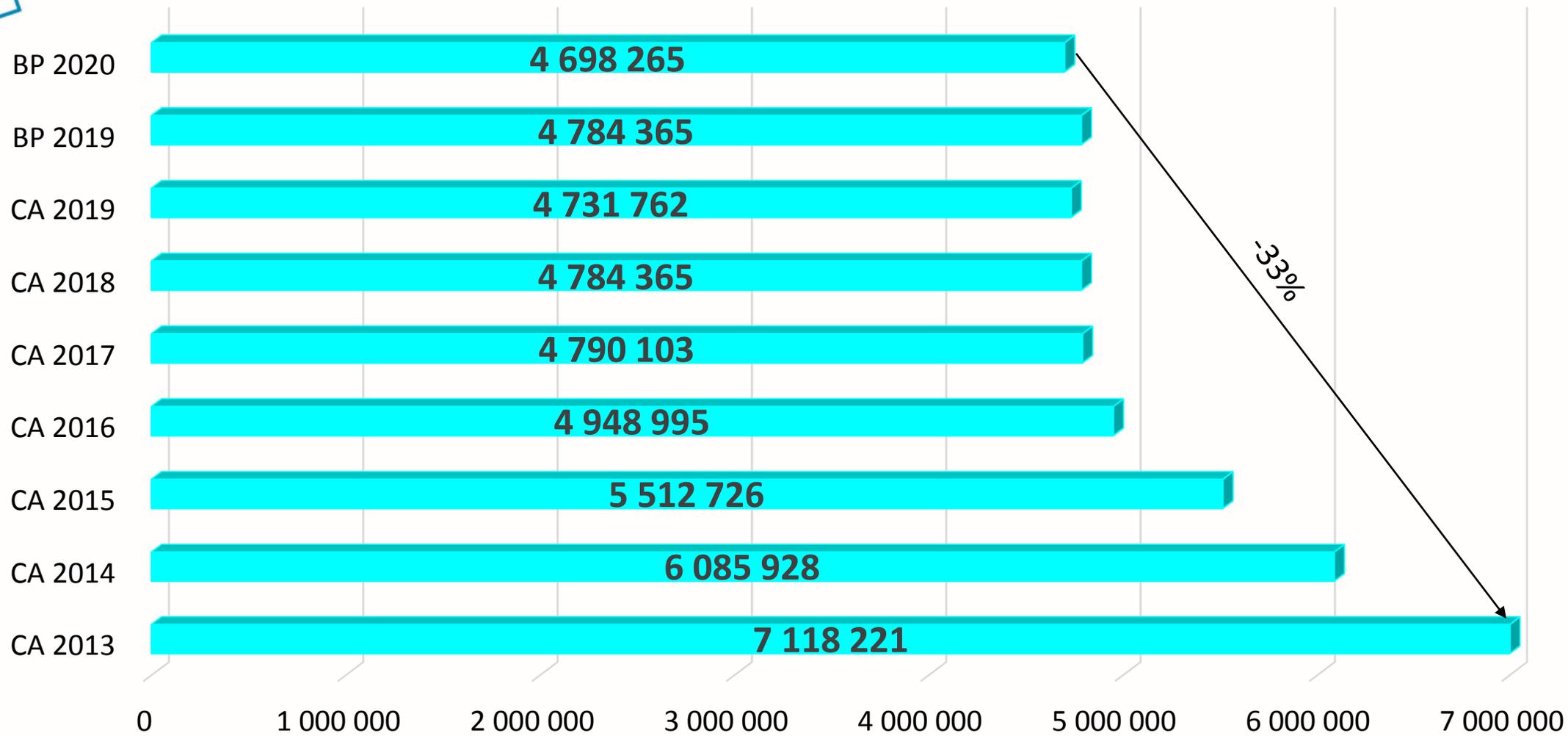


# *Evolution des recettes de fonctionnement*

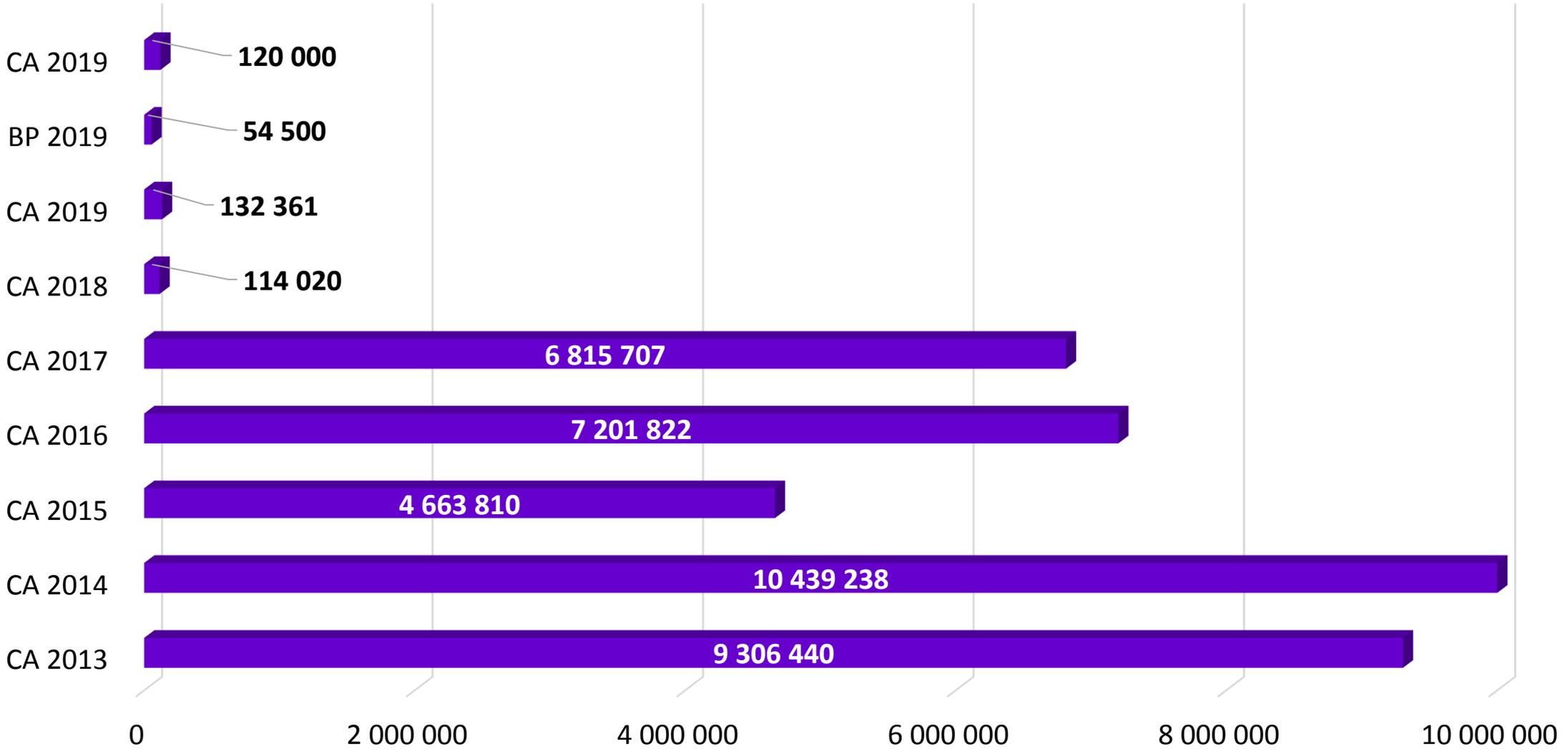
# Des recettes de fonctionnement en forte diminution

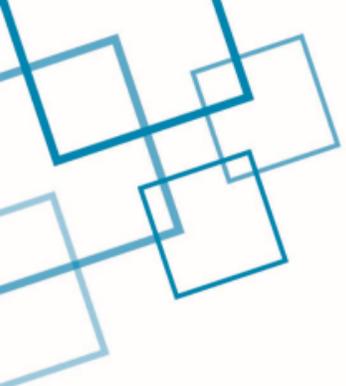


# La baisse constante des dotations de l'Etat



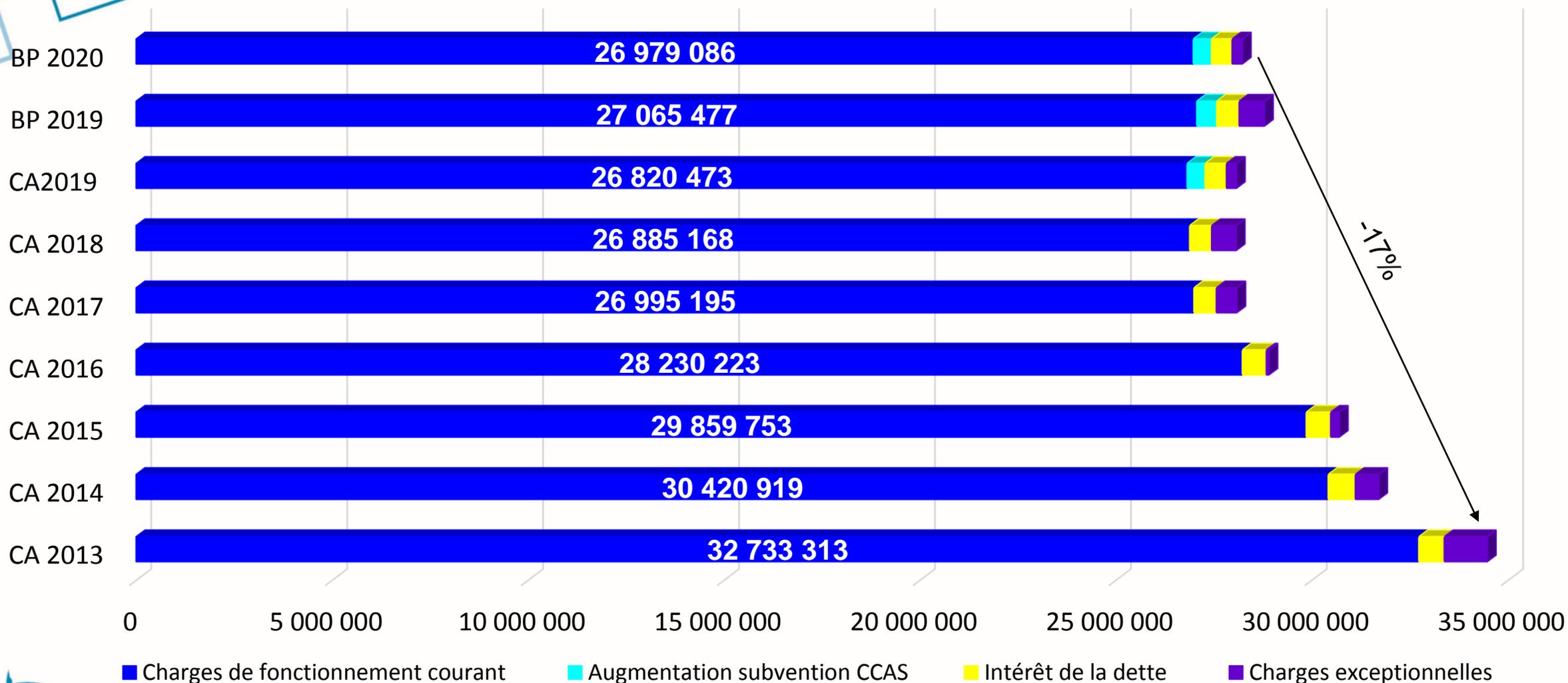
# La disparition des recettes exceptionnelles de foretage





# *Evolution des dépenses de fonctionnement*

# Un effort constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement



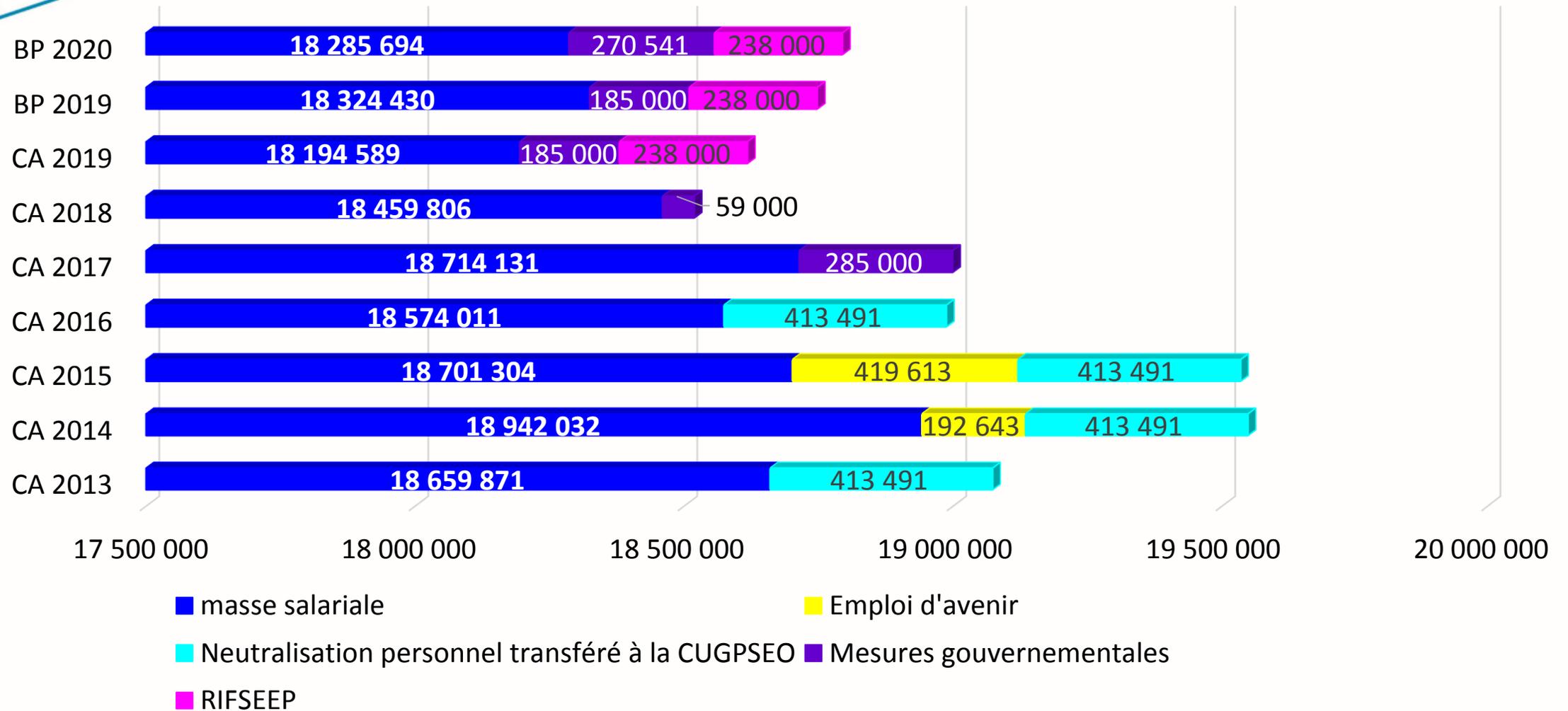
# Focus sur les dépenses de personnel

> **Le budget prévisionnel 2020 a été construit en tenant compte:**

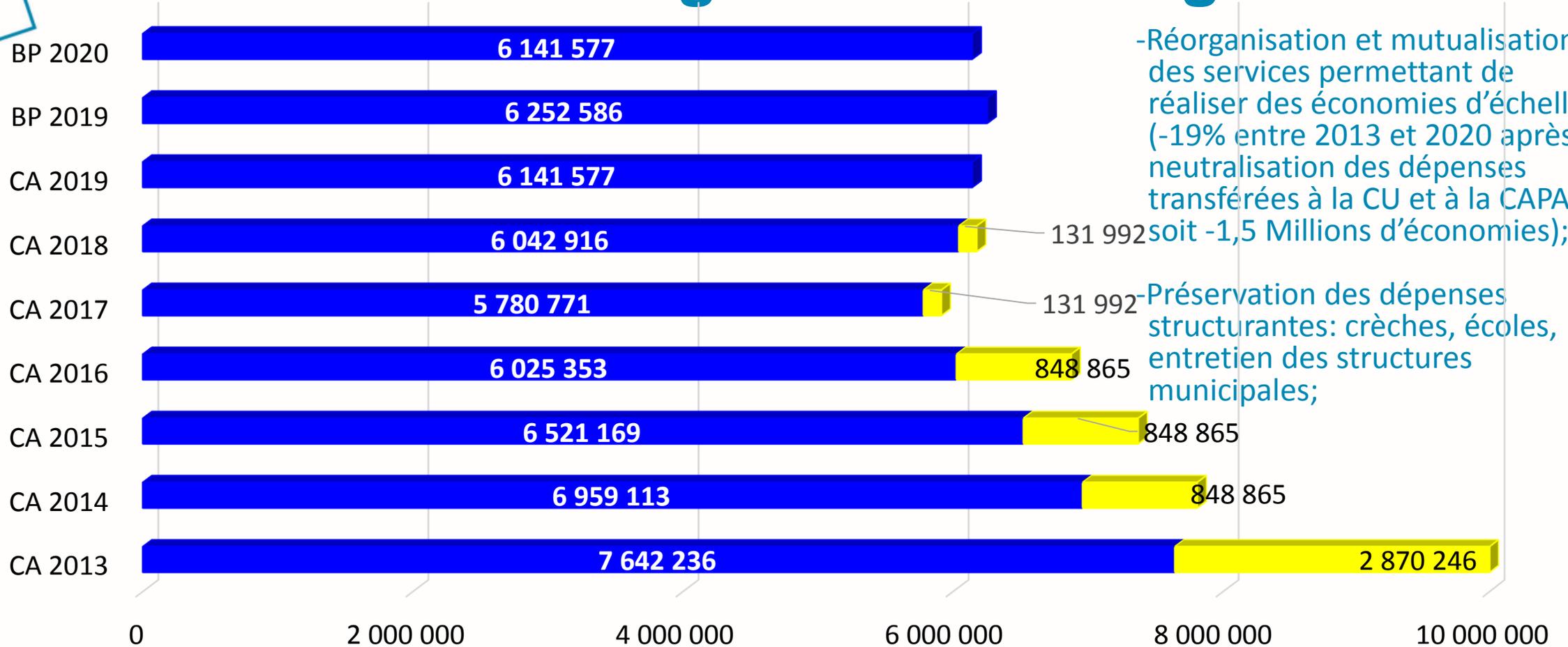
- des mesures gouvernementales chiffrées à 148 613 euros: mise en œuvre de la tranche 2020 des accords Parcours Professionnels Carrières Rémunérations;
- la poursuite du RIFSEEP avec la hausse des bas salaires à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019: 238 000 euros;
- du glissement vieillesse technicité : 60 964 euros
- Les postes à pourvoir décidés par l'équipe municipale: 573 000€;
- Le recrutement du personnel pour le remplacement des congés maternités permettant de maintenir un service public de qualité;
- Poursuite de la réduction des dépenses liées aux heures supplémentaires et aux recours aux vacataires.

**=>Stabilité des dépenses de personnel (+0,25%) par rapport au BP 2019**

# Focus sur les dépenses de personnel



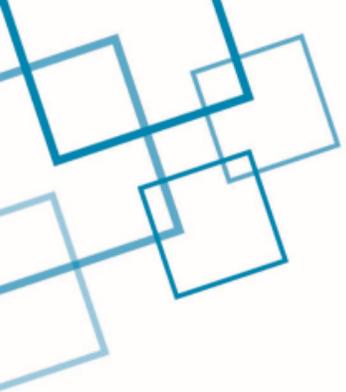
# Focus sur les charges à caractère général



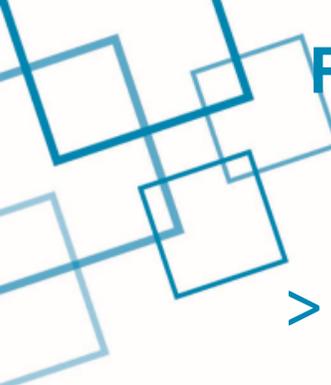
-Réorganisation et mutualisation des services permettant de réaliser des économies d'échelle (-19% entre 2013 et 2020 après neutralisation des dépenses transférées à la CU et à la CAPAC soit -1,5 Millions d'économies);

-Préservation des dépenses structurantes: crèches, écoles, entretien des structures municipales;

■ Charges à caractère général après neutralisation des dépenses transférées à la CUGPSEO  
 ■ Charges transférées à la CUGSPEO et/ou la CAPAC



# *Evolution de la capacité d'autofinancement nette de la ville*



# Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle disposer d'une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante?

## > Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement?

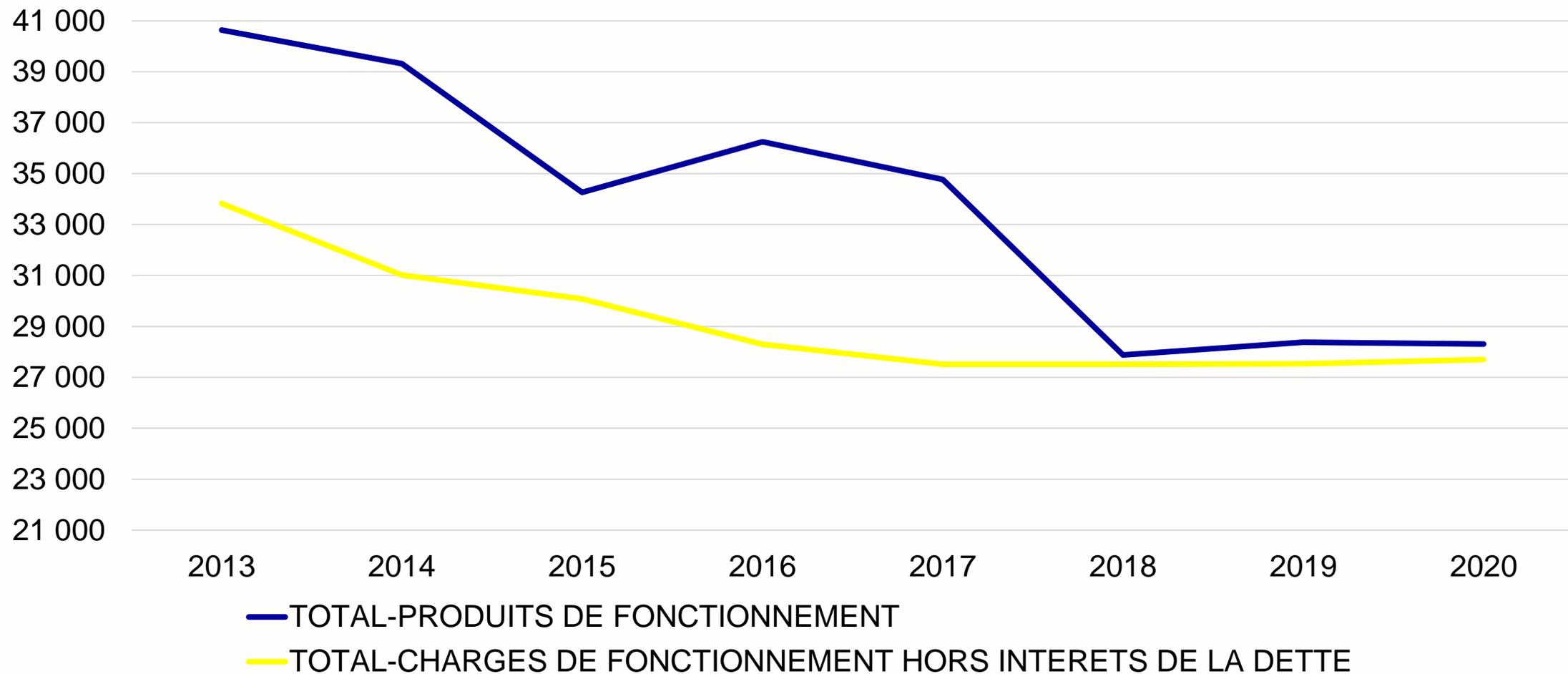
- Différence entre les produits réels de fonctionnement (recettes pérennes de la commune hors produits de cession) et les charges réelles de la ville (charges courantes);
- Ressources durables de la ville permettant de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres.

## > Pourquoi constituer une capacité d'autofinancement suffisante?

- Les produits de cession: recettes non pérennes;
- Les emprunts: recettes dont l'accord de financement des banques et le taux dépendent de la situation financière de la ville et n'étant pas extensibles;

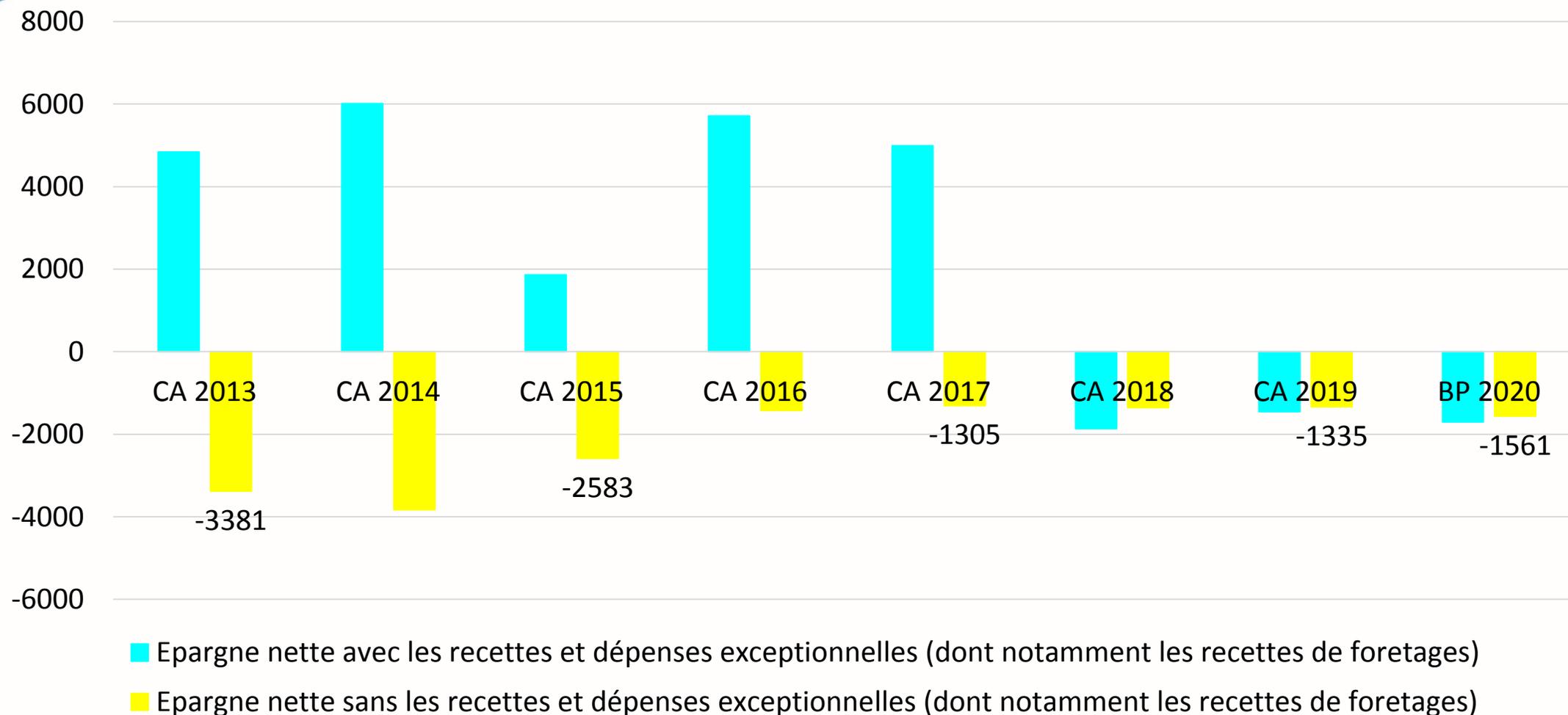
## > La CAF: ressources durables de la ville permettant de financer les investissements de demain et garantir l'attractivité de la commune

# Effet ciseau



# Evolution de la capacité d'autofinancement nette (en millier d'euros)

=(recettes de fonctionnement- dépenses de fonctionnement)-capital de l'emprunt annuel à rembourser



# Situation financière d'Achères

## > Situation financière difficile provenant :

### > de facteurs exogènes:

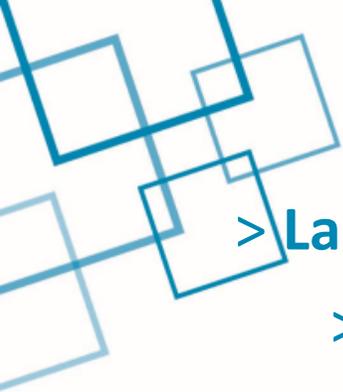
- Diminution des dotations de l'Etat de 3 millions d'euros soit une baisse de 37% entre 2013 et 2019

### > de facteurs endogènes:

- Utilisation de recettes exceptionnelles issues de l'exploitation des carrières pour le financement de dépenses durables (personnel...);
- Doublement de l'encours de la dette entre 2010 et 2013 ;
- Forte augmentation des dépenses de fonctionnement courantes entre 2011 et 2014 (augmentation de 8% des dépenses de personnel soit +1 millions d'euros).

### =>Bilan:

- surendettement de la commune;
- recettes courantes de la commune inférieures aux dépenses courantes de la commune;
- budget non soutenable sur le moyen et long terme;



# Situation financière d'Achères

> La mise en place d'une politique responsable:

> **Maîtrise des dépenses de fonctionnement :**

- Diminution des dépenses de charges à caractère général de 19% entre 2013 et 2019 (soit -1,5 millions d'euros après neutralisation des charges transférées à la CU et à la CAPAC);
- Maîtrise de la masse salariale (-2% entre 2013 et 2019 à périmètre constant) ;

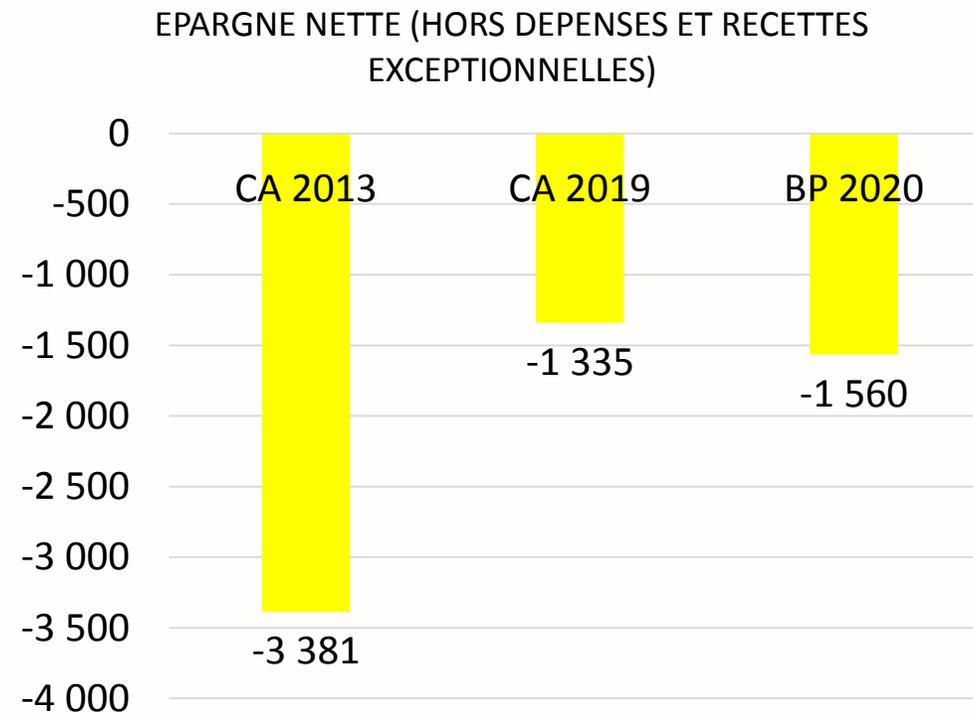
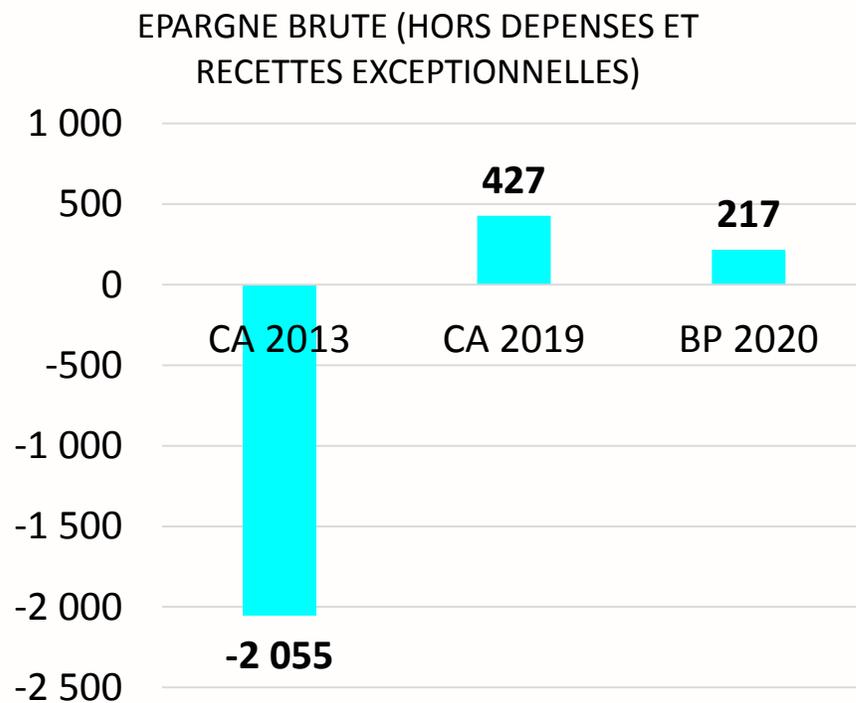
> **Augmentation des recettes pérennes:**

- Hausse de la fiscalité en 2016 (+1,5 millions d'euros);
- ⇒ Compensation de ces produits nouveaux par la diminution des dotations de l'Etat et par la disparition des recettes de foretage.

> **Diminution de l'encours de la dette de 1 516 K€ entre 2013 et 2019.**

# Situation financière d'Achères

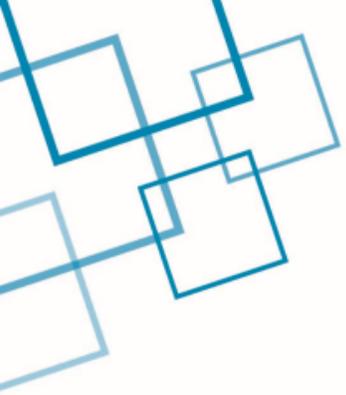
> Une épargne (CAF) brute positive et une épargne (CAF) nette qui s'améliore (hors dépenses et recettes exceptionnelles):



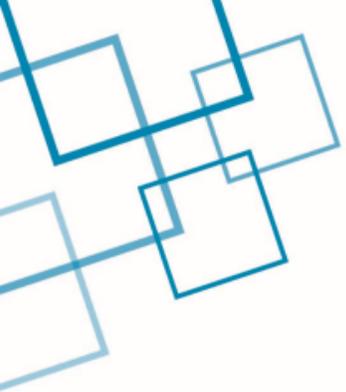
# Situation financière d'Achères

## > Une situation qui demeure fragile :

- ✓ Réduction des dépenses de fonctionnement moins rapide (-17% entre 2013 et 2020) que la diminution des recettes de fonctionnement (-30% entre 2013 et 2020);
- ✓ Un autofinancement encore insuffisant pour les années à venir;
- ✓ Un contexte incertain au-delà de 2020 sur le niveau des recettes pérennes de la ville:
  - Incertitude de l'impact de la réforme de la TH sur les finances de la collectivité;
  - Incertitude du montant des attributions de compensations versées par la CUGPSEO.



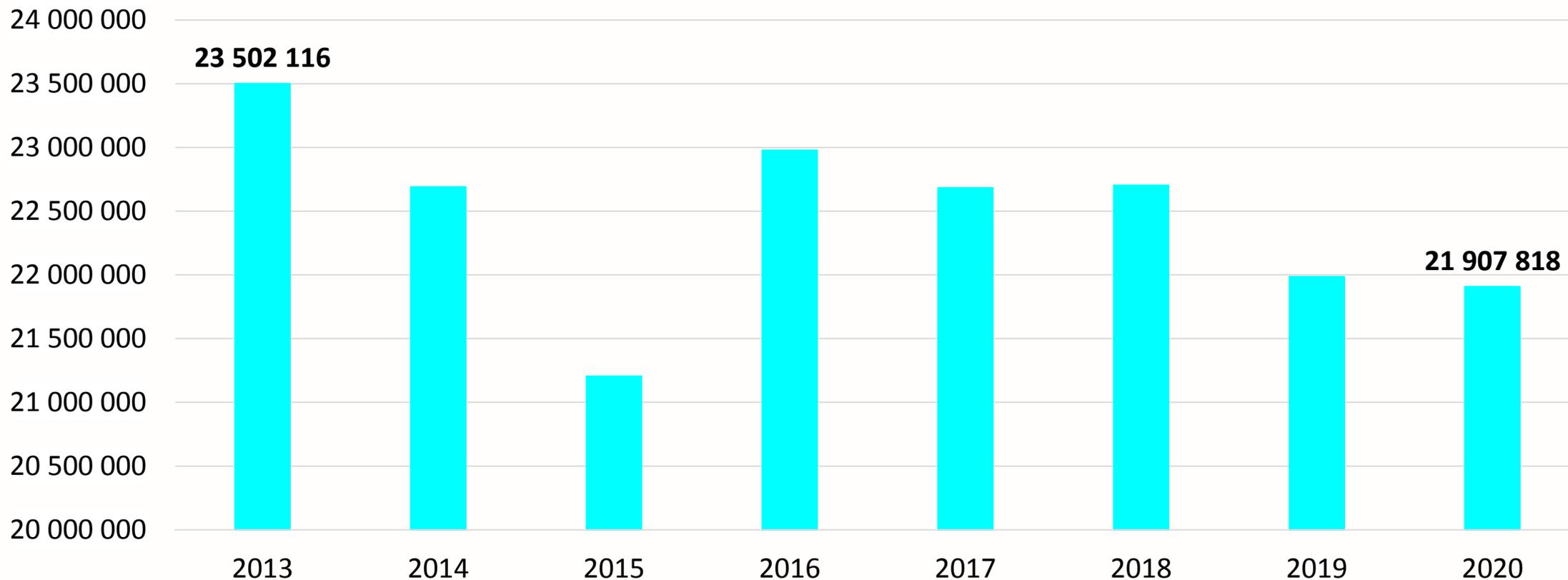
# La section d'investissement



# *Focus sur l'endettement de la commune*

# Désendettement de la commune

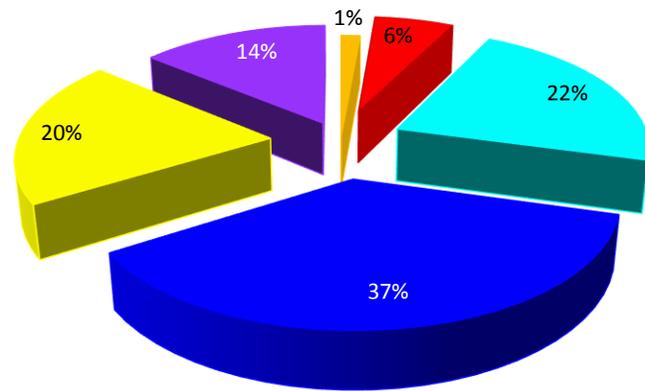
Encours de la dette au 31/12



⇒ Désendettement de 1 594 298€ entre 2013 et 2020

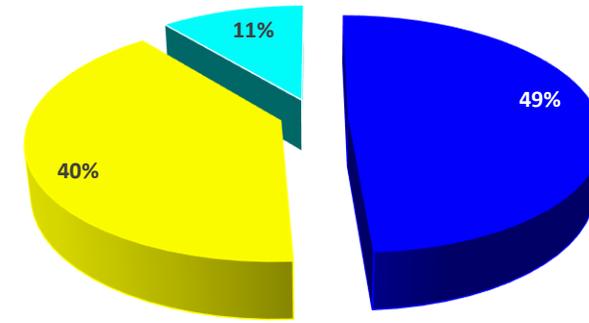
# La structure de la dette

Répartition de l'encours par prêteur au 31/12/2019



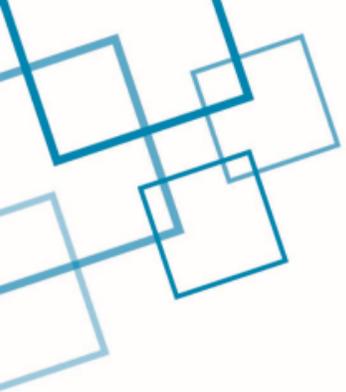
■ SFIL ■ Banque postale ■ Dexia ■ Caisse d'Epargne ■ CDC ■ Crédit Agricole

Répartition de l'encours de la dette au 31/12/2019 par type de taux

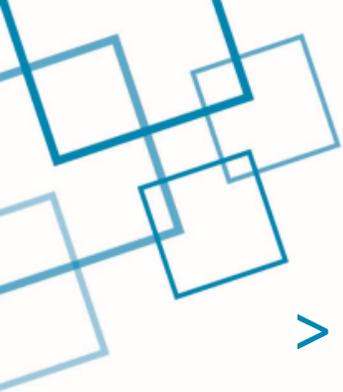


■ Taux fixes ■ Taux variables ■ Taux structurés

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Capital payé</b>	1 117 268	1 388 897	1 485 311	1 627 414	1 695 489	1 678 757	1 762 623	1 777 908
<b>Nouvel emprunt</b>	6 258 751	578 101	0	3 400 000	1 400 000	1 700 000	1 044 000	1 700 000
<b>Intérêts payés</b>	594 197	666 376	633 325	609 025	578 347	559 778	543 127	525 813
<b>Taux moyen sur la période</b>	2,95%	2,89%	2,75%	2,58%	2,52%	2,52%	2,43%	2,43%
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>23 502 116</b>	<b>22 691 320</b>	<b>21 206 009</b>	<b>22 978 596</b>	<b>22 683 106</b>	<b>22 704 349</b>	<b>21 985 726</b>	<b>21 907 818</b>



# *Le maintien d'un haut niveau d'investissement*



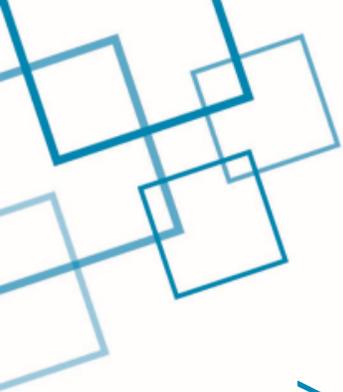
# Projets 2020-Investissements

## > L'éducation et la petite enfance :

- Lancement des études et de la première phase de construction de la nouvelle école élémentaire dans le quartier de la gare (1 297 406€) ;
- Entretien des bâtiments scolaires et des crèches (340 000€) : réfection de la toiture périscolaire Wallon, réfection de l'étanchéité de la maternelle Freinet, lancement des études pour la mise aux normes de l'office de la crèche Pasteur, reprise de la charpente de la maternelle Volat... ;

## > Le sport et la jeunesse :

- Réfection des vestiaires du gymnase Pierre De Coubertin (Phase 1 des travaux 640 400€) ;
- Réfection du vestiaire du sous-marin (120 000€ de travaux) ;



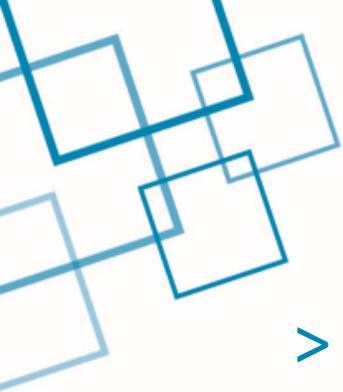
# Projets 2020

## > La culture :

- Réfections et remises aux normes incendies et de secours du SAX (85 240€ d'études);
- Réfection et remises aux normes de la bibliothèque (190 000€)

## > Le développement durable et la qualité de vie des Achérois :

- Aménagement d'un parc « Parc de la plaine d'Achères » (1 076 220€ subventionné à hauteur de 74% en incluant le FCTVA) ;
- Aménagement des jardins partagés gérés par l'association Ellsa (20 000€).



# Projets 2020

## > La sécurité des Achérois :

- Lancement de la deuxième phase des travaux de vidéo protection (287 980€) (travaux de réseaux, voirie et installation de 10 caméras).

## > Les autres services :

- Lancement de la première phase de construction du nouveau CTM (2 537 660€) (subventionné à hauteur de 48% avec le FCTVA).

=>7 260K€ de dépenses d'investissement pour 2020 (hors reports de crédits 2019 RAR).

# Rappel des grands postes 2020

## Section de fonctionnement

Charges à caractère général : 6,1M€

Charges de personnel : 18,7M€

Autres charges (dont les subv aux associations): 2,5M€

Intérêt de la dette: 0,5M€

Charges exceptionnelles (résultat asst CU): 0,2M€

Impôts locaux :10,9M€

Produits intercommunaux (AC):2,7M€

Dotations de l'Etat :5,9M€

Fonds de solidarité et autres taxes:3,6M€

Participations et subventions: 2M€

Produits des services: 2,6M€

Autres produits : 0,4M€

## Section d'investissement (sans les RAR)

Remboursement emprunts 1,7 M€

Investissements 2020 7,2M€

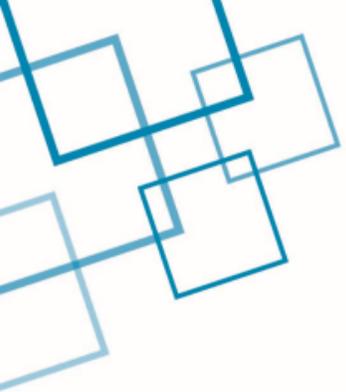
Autres dépenses 0,6M€

Cessions :2,1M€

Subventions: 2,6M€

Emprunts :1,7M€

FCTVA :0,4M€



# *Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2019-2023*

# PPI 2019-2023 (focus sur les principales opérations)

	2019	2020	2021	2022	2023	Total projet	Subventions & recettes
MISE AUX NORMES DE L'OFFICE DE CUISINE CRECHE PASTEUR	25 572	20 000	399 428			445 000	408 998
NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE QUARTIER DE LA GARE	146 336	1 297 406	4 346 086			5 789 828	3 349 763
MISE EN ACCESSIBILITE DES ECOLES	30 372	100 000	100 000	100 000	100 000	430 372	70 598
RENOVATION DU VESTIAIRE LE SOUS-MARIN		120 000				120 000	19 685
CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE ZAC DE LA PETITE ARCHE					200 000	6 000 000	3 512 240
RÉFECTION DES VESTIAIRES- GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN	118 617	640 400	999 778	410 000		2 168 795	897 907

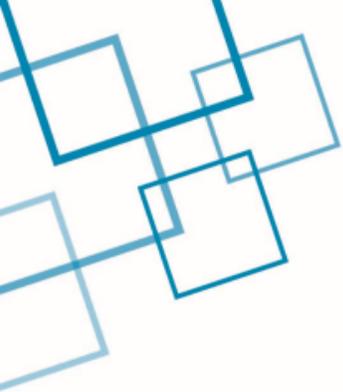
# PPI 2019-2023 (focus sur les principales opérations)

	2019	2020	2021	2022	2023	Total projet	Subventions & recettes
CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK	698 848					698 848	193 539
MISE AUX NORMES DE LA BIBLIOTHEQUE		190 000				190 000	31 168
MISE AUX NORMES DU SAX	14 760	85 420	225 000			325 000	53 313
VIDEO PROTECTION	260 861	287 980	146 896	200 000		895 737	358 046
PARC DE LA PLAINE	98 294	1 076 220	42 772			1 217 286	904 447
CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	308 764	2 537 660	2 980 220	351 411		6 178 055	3 013 448



# Les autres projets d'Achères

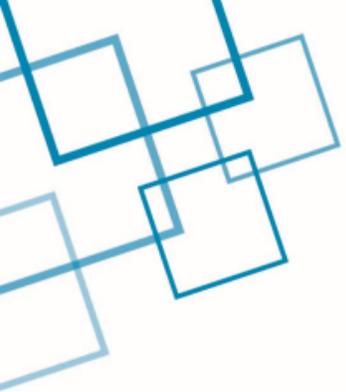
- > **Le projet Tram 13 Express** entre Saint-Cyr-l'École et Achères permettant de répondre à la demande croissante de déplacements des Franciliens de banlieue à banlieue;
- > **La réhabilitation de la place de l'église** par la CUGPSEO
- > **Le Port Seine-Métropole Ouest** qui va permettre de dynamiser le territoire d'Achères ;
- > **la livraison de la clinique de soins de suite** derrière la gare RER sur le site de la Zone d'Activités de la Petite Arche( coût: 35 millions ,création de 120 lits d'hospitalisation pour des patients en soins de suite et 50 lits d'hospitalisation de jour, 200 salariés);
- > **la création d'un nouveau pont sur la Seine à Achères** permettant d'améliorer le maillage des routes départementales et les conditions de desserte et d'accessibilité du territoire de la Boucle de Chanteloup.



# Conclusion

Le fil rouge de notre action :

- La poursuite du plan d'investissement visant à préserver le patrimoine actuel de la commune et à créer de nouveaux équipements;
- De grands projets d'avenir au service du cadre de vie des Achérois;
- Des efforts de gestion importants et continus devant être maintenus dans un contexte d'incertitude ;
- L' amélioration des services rendus au public;
- Retrouver des marges de manœuvre pour l'avenir d'Achères;
- Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres.



# **Vote du BP 2020**

## **Conseil Municipal du 28 Avril 2020**